

Les risques psycho-sociaux : prévention primaire et prévention secondaire

OBJECTIF GENERAL DE LA FORMATION

Savoir définir les risques psycho sociaux

Comprendre et reconnaître les situations provoquant des risques psycho sociaux

Composer et mettre en place un plan d'action pour lutter contre les RPS dans votre structure

Savoir veiller au bien-être de vos salariés en mettant en place une démarche de QVT

PROGRAMME

Les RPS : de quoi s'agit-il ?

- Les définitions : violences internes/ violences externes / stress
- Le cadre juridique : les obligations de l'employeur
- Le civisme et la bienveillance : Vos droits et vos devoirs / les préventions

Les situations et les facteurs clés

- Les facteurs clés les plus reconnus : l'organisation du travail et le niveau d'exigence attendu / Les relations de travail et la qualité du management / La prise en compte du salarié à titre individuel / Les changements structurels au sein de l'entreprise
- La grille des facteurs clés et les indicateurs à définir : la grille de l'INRS : exposé et explication

L'audit RPS : les grandes étapes

- Analyse personnalisée de votre structure
- Plan de prévention
- Préconisations pour mise à jour du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP)

La démarche de qualité de vie au travail

- Recueil des informations : construction de baromètre de climat social, animation des outils de rétrospective (speed boat, start stop starfish, 5P)
- Définition du plan d'action : écriture du cahier des charges, analyse des données, analyse des ressources, préconisations, proposition de plan d'action, validation du plan d'action, projection et organisation du plan d'action

PUBLIC VISE

Tout public.

PREREQUIS

Aucun diplôme, titre ou certificat n'est exigé.

MODALITES

Formation inter entreprise :

Organisation : 4 participants minimum et 8 maximum.

Modalité : en visio-formation.

Langue : en français.

Durée : 14 heures (2 jours)

Dates : nous contacter.

Tarif Inter entreprise : 1200 € HT par personne

Accessibilité : formation en visioconférence, accessible aux personnes en situation de handicap.

Délai d'accès après inscription : 1 mois.

Moyens pédagogiques : Alternance théorie et pratique avec étude de cas et outils d'analyse.

Evaluation : tests et quiz tout au long du parcours

Formation intra entreprise :

Organisation : en individuel ou en groupe.

Modalité : en visio-formation ou dans vos locaux.

Langue : en français.

Durée : 14 heures (2 jours)

Tarif Intra entreprise : sur devis, nous contacter.

Accessibilité : formation en visioconférence ou dans les locaux de votre entreprise. Accessibilité aux personnes en situation de handicap à nous préciser.

Délai d'accès après inscription : 1 mois.

Moyens pédagogiques : Alternance théorie et pratique avec étude de cas et outils d'analyse.

Evaluation : tests et quiz tout au long du parcours